

Les ressources universitaires au service de l'action publique dans (tous) les territoires : état des lieux et des représentations, enjeux et leviers

Une large démarche d'enquêtes et d'entretiens :

En règle générale l'étude des coopérations entre collectivités locales et universités se focalise sur leurs objets d'intervention communs (vie et logement étudiant, aménagement urbain...) et concerne donc principalement les métropoles et villes universitaires. La contribution effective ou potentielle des *ressources de l'université* (en matière de recherche, de formation, de transfert...) à la conception et à la mise en œuvre de l'action publique territoriale dans ses multiples contextes, domaines et facettes est en revanche beaucoup plus rarement questionnée, si ce n'est au travers de coopérations ponctuelles au demeurant souvent exemplaires.

C'est afin d'appréhender « la partie immergée de l'iceberg territorial », c'est-à-dire d'avoir un aperçu diversifié des pratiques, attentes et représentations en matière de coopération entre l'université et les acteurs socio-professionnels que sont *aussi* les collectivités, qu'une démarche d'enquêtes et d'entretiens a été conduite à l'échelle nationale en direction des intercommunalités et des Pays. Dans le cadre d'un partenariat avec l'ADCF et l'ADGCF, plus de 350 DG, DGA ou chargés de mission ont ainsi répondu à une enquête en ligne, enrichie par des entretiens personnalisés.

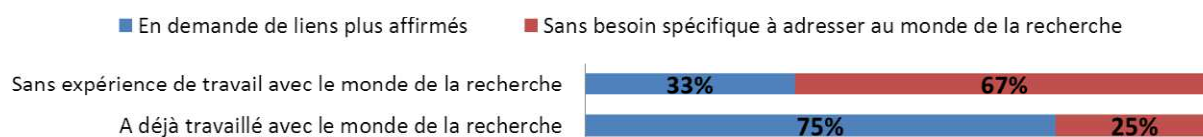
L'analyse qui en a été faite dans le cadre d'un travail de doctorat (Yoann MORIN) permet de mieux comprendre comment les apports de l'université sont perçus et mobilisés par des praticiens de l'action publique locale confrontés au quotidien à des mutations profondes et plurielles, et ce faisant à une injonction d'innovation dans les contenus comme dans les formes d'intervention. Ces observations peuvent servir de base pour réfléchir à la manière de développer des collaborations à bénéfices partagés, y compris dans les territoires éloignés de l'université.

Deux grands types de posture vis-à-vis de l'université...

Les enquêtes ont permis de se rendre compte de l'existence chez les cadres territoriaux de deux postures-type vis-à-vis de l'université. A une moitié de personnes interrogées se déclarant « sans besoin spécifique à adresser au monde de la recherche » répond une autre moitié « en demande de liens plus affirmés ».

Nous remarquons également dans l'enquête que l'habitude de coopération, voire l'acculturation entre les deux mondes semblent fonctionner par pas successifs. En effet, la préexistence de pratiques de coopération avec le monde de la formation ou de la recherche semblent avoir un impact prépondérant dans la posture exprimée vis-à-vis de l'Université.

Position vis-à-vis du monde de la recherche en fonction de la préexistence d'une expérience de collaboration



... qui recouvrent une large diversité de pratiques.

60% des personnes interrogées déclarent avoir déjà été en lien avec la formation universitaire et 30% avec la recherche. Ces collaborations avec l'université témoignent d'une grande diversité de pratiques depuis l'accueil ponctuel de stagiaires jusqu'à l'élaboration d'un véritable programme de recherche.

Mais au-delà de la forme de ces coopérations, leur fond est également largement varié. Ainsi, l'université peut se voir confier un rôle de tiers extérieur porteur d'une expertise dans le cadre d'un processus d'aide à la décision. Néanmoins, les éléments fournis par les enquêtes comme par les entretiens témoignent chez les cadres territoriaux d'une différenciation assez nette entre sollicitation d'un tiers extérieur de type bureau d'études et sollicitation de l'université. En résumé, le rôle des (enseignants)-chercheurs ou des étudiants au sein de l'action publique locale est envisagé au-delà de l'apport ou de la co-construction de connaissances.

Au-delà de l'apport de connaissances ou de l'aide à la décision : l'université comme acteur-tiers au sein du « débat territorial » :

Les enquêtes et entretiens ont essentiellement été construits auprès de cadres de l'intercommunalité et des Pays. Si les seconds se situent clairement au sein d'une action publique locale dite de développement, les

recompositions actuelles de l'intercommunalité réinterrogent le curseur entre *gestion* et *projet* au sein de ces collectivités. Les éléments présentés ci-dessous trouvent des échos au sein des deux panels.

L'université au sein de l'animation et de la réflexion territoriale :

En l'espèce la dynamique du territoire elle-même et le rôle de l'acteur public qui, pour ces cadres territoriaux, appelle une implication particulière de l'université. Les notions de « *prise de recul* », de « *prise de distance* » ressortent ainsi très largement dans les enquêtes et entretiens. On trouve ainsi évoqués « *l'apport d'une vision globale, moins "sentimentale" ou moins sujette aux perceptions parfois vieillissantes des acteurs locaux* », « *les apports théoriques permettant la prise de recul et l'approfondissement des réflexions* ». Le rôle des étudiants est également souligné : « *le dernier stagiaire accueilli a clairement permis une mise en réseau d'acteurs qui sont rarement amenés à se rencontrer* » ; « *le stagiaire a permis la création d'une véritable dynamique territoriale autour d'un projet* ».

L'université pour composer avec les instruments normés d'action publique :

Les entretiens ont permis d'illustrer le décalage qui existe entre la représentation et la pratique qu'ont de leur métier les cadres territoriaux et *chargés de mission*. La stratification de différents « modes de gestion territoriale » (contractualisation par exemple) s'est accompagnée de la diffusion d'un ensemble d'instruments plus ou moins normés contraignant ou encadrant l'action publique (diagnostic, évaluation, charte...). Les coopérations avec l'université, à la différence du recours à un bureau d'études, sont parfois envisagées comme un moyen de (ré)appropriation ou de résistance locale à ces instruments. Les apports méthodologiques autour de ce type de travail sont alors largement mis en avant comme l'une des forces de l'université.

L'université dans l'accompagnement de l'innovation ordinaire :

L'enquête a permis de se rendre compte que près de 70% des interrogés considèrent devoir innover de manière continue ou régulière dans le cadre de leur activité professionnelle. Mais à la différence de ce que peut être l'innovation technologique, l'innovation est ici principalement envisagée dans un processus continu d'interrogation de cette pratique professionnelle et de l'action publique en général : « *...avoir un enseignant, mais encore plus un chercheur qui nous aide à prendre un peu de recul ou à simplement nommer les choses, et dire 'ah oui, là vous êtes en train de toucher un processus d'innovation qu'on peut nommer comme cela... ça existe aussi ailleurs... ça nous intéresse de vous accompagner pour le décrire car c'est un objet qu'on n'a jamais vu (...)' a changé beaucoup de choses dans nos façons de faire et dans la façon de décider des élus* ».

Ces trois entrées complémentaires permettent de remarquer que les coopérations avec l'université ne sont pas uniquement centrées sur de l'apport ou de la co-construction de connaissances. Les acteurs locaux lui attribuent même en quelque sorte un statut d'acteur territorial à part entière.

Le rôle des proximités et la question de la structuration des relations :

Les enquêtes et les entretiens témoignent du rôle déterminant des proximités relationnelles et des relations individuelles dans la genèse et dans la consolidation de ces collaborations. Les facteurs géographiques mais également sociologiques jouent ainsi un rôle certain et contribuent à expliquer la faiblesse des partenariats dans les territoires éloignés de l'université, mais qui n'en sont pas moins porteurs ou demandeurs d'innovation dans l'action publique comme de la part des acteurs socio-économiques en général.

Favoriser, accompagner et structurer ces relations constitue donc un enjeu territorial à part entière. Un zoom attentif sur le dispositif de collaboration existant depuis 15 ans en Wallonie avec la Conférence Permanente du Développement Territorial (cpdt.wallonie.be) est ainsi venu compléter le travail d'enquêtes et d'entretiens.

Ouvrir le débat sur les configurations universitaires territorialisées :

Le croisement entre ces nouvelles missions dessinées au contact de l'action publique locale et les notions de proximité évoquées ci-dessus invitent à penser différentes formes de *territorialisation de l'Université*, qui ne relèvent ni du modèle métropolitain ni de la déconcentration physique, mais de pratiques encore largement inédites résultant d'un dialogue et d'une expérimentation associant (enseignants-)chercheurs et praticiens dans un cadre adapté, conçu et reconnu par leurs tutelles respectives.

Contacts :

Grégoire FEYT, gregoire.feyt@ujf-grenoble.fr, tel. 06 33 03 42 01

Yoann MORIN, yoann.morin@ujf-grenoble.fr, tel. 06 27 11 46 87